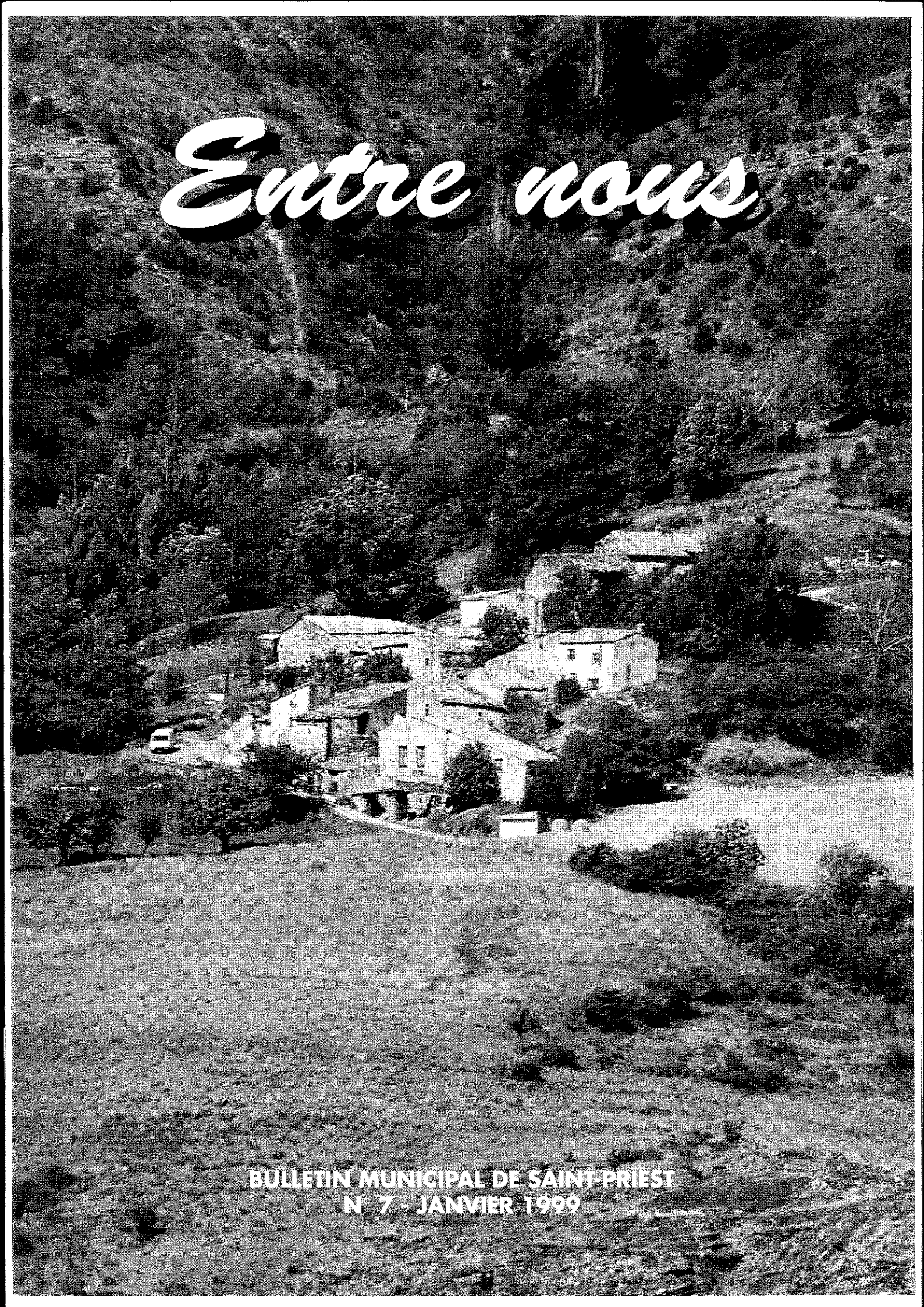




Entre nous

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 7 - JANVIER 1999

RÉNÉ Bruno

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE - COUVERTURE
CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIÈRES

Quartier Bellon, 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 65 82 67 - Fax 04 75 64 66 14

S.O.S. DUROCH

RAMONAGE

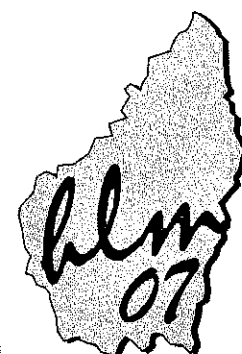
- cheminée
- chaudière



AUBENAS - ZI Ripotier h¹ - Tél. 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42
PRIVAS - Z.I. du Lac - Tél. 04 75 65 85 43

VIDANGE

- fosses septiques
- cuves mazout
- débouchage hte pression
- canalisation
- assainissement
- location minipelle
- location nacelle 16 m.
- location compresseur

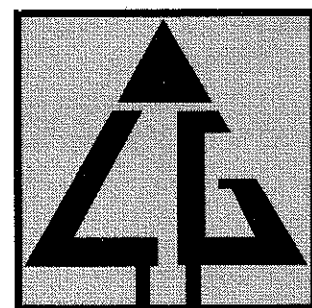


Un organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes de
logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac
B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX



Arts et Jardins

Lucien GARNIER

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas Est
07000 ST-PRIEST

☎ 04 75 64 36 74 - 06 81 86 88 26
Fax 04 75 65 85 25

Entre nous

Le n° 7 d'*Entre nous* nous permet de vous adresser nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle année, pour vous-même et pour vos proches.

Que 1999 soit une année favorable à la réalisation de vos projets les plus chers et que la qualité de la vie à Saint-Priest soit à la mesure de vos attentes.

De notre côté, nous essayerons, à travers ce bulletin municipal, de poursuivre au mieux la mission d'information qui nous a été confiée par le Conseil Municipal.

Notre comité de rédaction vient de se réorganiser compte tenu de la démission du Conseil Municipal de Gil BREYSSE (incompatibilité avec sa fonction professionnelle). C'est à présent Laurent CHASSIGNOL qui prend la responsabilité de ce comité ; Gil BREYSSE y reste associé pour un coup de main à l'équipe qu'il connaît bien.

Nous sommes toujours à votre écoute pour d'éventuelles suggestions concernant *Entre nous*.

Le comité de rédaction

Nous rappelons que l'édition d'Entre nous est possible grâce aux annonceurs partenaires, nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.

SOMMAIRE

5	Le billet du Maire
7	50 ^{ème} anniversaire Déclaration universelle des droits de l'Homme
8	Recensement de la population
9	Paroles d'associations
10	Conseil Municipal et Commissions
12	Budget 1998
14	Une nouvelle salle des fêtes
17	Votre CCAS vous informe
19	Il y a 80 ans...
21	Informations pêle-mêle
22	Etat civil 98

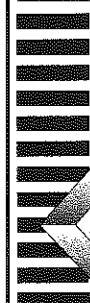
Journal municipal "Entre nous" n°7
Directeur de la publication : Yves Chastan
Comité de rédaction municipal
Photo de couverture : Stéphane Guérin
Autres photos : Gil Breysse, Pierre Guiguet, Stéphane Guérin
Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal 1^{er} trimestre 99

Maurice TRAVERSIER

CHARPENTE
Traditionnelle - Lamellé-collé - Fermettes
COUVERTURE
Tuiles - Fibro-ciment - Bardeaux - Bac acier
NEUF et RÉNOVATION

Pôle 2000 Zone Nord
07130 SAINT-PÉRAY
Tél. 04 75 40 55 21 - Fax 04 75 40 58 88

Ardèche Immobilier



**pour Vendre
ou Acheter**

25, rue de la République
PRIVAS
tél. 04 75 64 20 90

Ets CHAZALON et Cie

Maurice NURY

Menuiserie Générale

La Calade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 32 - Fax 04 75 64 00 38

LA MARQUINETTE

Pâtisserie - Confiserie
A. NIEDDU

1, rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 33

RESTAURANT - PIZZERIA

LE MINERAL - PIZZA'CRIO



Livraison à domicile
Fermeture dimanche midi
et mercredi

Route des Mines - SAINT-PIEST
Tél. 04 75 64 38 65

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 33 21



chez Mr Bricolage à Privas c'est aussi
LES MATÉRIAUX DU BATIMENT.

LE BILLET DU MAIRE

1998 restera une année importante pour l'aménagement de la commune, avec, notamment :

- la poursuite au 1^{er} semestre des études du P. O. S., qui a permis son «arrêt» en juillet 1998 par une délibération prise à l'unanimité par le Conseil Municipal,

- le bouclage du dossier technique et financier de construction de la nouvelle «salle des fêtes» au quartier des Vignes, près de la mairie : après appel d'offres des entreprises et engagement des emprunts prévus - en complément des subventions obtenues (près de 50% sur le coût hors taxes) - les travaux ont pu démarrer à l'automne et doivent être terminés au printemps 1999,

- la réalisation d'antennes complémentaires d'assainissement et d'eau potable (quartier Belon ...) ainsi que la préparation du dossier technique et d'appel d'offres des entreprises pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable au village : pour cette dernière opération, après la conclusion en fin d'année du prêt complémentaire nécessaire et passation des marchés, le chantier doit être ouvert en 1999.

Bien sûr, d'autres opérations, d'un coût plus modeste mais tout aussi importantes pour le quotidien de la commune et nécessitant une grande

attention, ont été menées ou engagées (voirie, réparation de fuites sur le réseau d'eau, petits travaux à l'école ou au vestiaire du stade, etc.).

Mais ceci est déjà du passé ...

Et 1999 - avant dernière année du siècle avant le 3^{ème} millénaire - doit retenir notre attention.

Outre la bonne fin des chantiers précités qui nécessiteront un suivi soutenu, outre un programme de voirie assez important à exécuter, il faudra :

- réaliser le montage d'un dossier pour les abords de l'école des Mines (préau, cour ...) en vue d'engager, selon nos moyens et les financements obtenus, une première phase de l'opération,

- poursuivre les extensions et améliorations des réseaux, y compris assainissement, selon la mobilisation des subventions et fonds propres nécessaires au prochain budget ...

- prendre une décision quant à la remise en état de la source de «Riou Petit» au-dessus du village, inutilisable depuis le déversement d'hydrocarbures dû à un accident de camion-citerne sur la nationale 104 ; cette opération très onéreuse - et totalement imprévisible - ne



Le hameau de La Garde

pourra être réalisée qu'avec la certitude d'une prise en charge intégrale par les assurances : près de 20 000 F (analyses, etc ...) de frais divers ont déjà dû être engagés et les expertises nécessaires à réaliser, avant travaux, sont très coûteuses. Mais dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau sur le bassin de Privas, et malgré le "maillage intercommunal", peut-on se priver d'une source existante sur Saint-Priest ?

• **poursuivre et boucler la procédure de mise en place du Plan d'Occupation des Sols** : après réception de l'avis des services officiels et après enquête publique, le P. O. S., éventuellement amendé, pourra être soumis à approbation et publié.

D'autres projets seraient à élaborer et d'autres besoins, légitimes, à prendre en compte : mieux aménager, bien sûr, les terrains du stade, mais avec quelle solution "durable" ? Notamment si l'arrosage, quand c'est nécessaire, s'avère difficile (voire impossible) au regard de la demande globale sur Saint-Priest ? Cela mérite d'être étudié néanmoins, en tenant compte de ces contraintes.

Car tout ce qui concourt à l'animation, à l'éducation, y compris sportive, favorise l'apprentissage de la vie en collectivité et participe à la "qualité de vie" sur Saint-Priest.

Nos nombreux bénévoles associatifs, mais également nos artisans, nos commerçants, nos agriculteurs apportent aussi leur contribution à l'entretien ou à la qualité de notre cadre de vie communal.

Tout comme nos employés communaux qui œuvrent à l'école, à la mairie et, bien sûr, sur les "chantiers communaux" quel que soit le jour quand il y a urgence ... et avec des moyens d'intervention encore réduits.

Qualité de vie toujours avec le ramassage de nos déchets qui va connaître des évolutions importantes en 1999 (collecte sélective ...) : c'est l'occasion pour moi de rendre un hommage particulier et sincère à Monsieur René DURAND, qui depuis de nombreuses années a assuré ce service avec régularité, sérieux et discrétion malgré les difficultés (parfois aggravées par l'indiscipline de quelques-uns ...).

Je lui souhaite une bonne et longue retraite et l'assure que la commune de Saint-Priest ne l'oubliera pas.

Tout comme je n'oublie pas le travail et le dévouement des élus, de vos élus, qui m'entourent et qui tous s'efforcent de prendre en compte l'intérêt général de la commune, tout en répondant, pour certains quasi quotidiennement, aux sollicitations particulières.

En ce début d'année, je leur adresse, ainsi qu'à vous toutes et à vous tous, un message de sympathie en souhaitant à chacune et chacun santé, réussite et sérénité, tant au plan individuel que familial.

BONNE ANNEE 1999.

Cordialement,

Yves CHASTAN

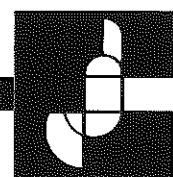


Plomberie - Electricité - Serrurerie...

Dom. 04 75 64 67 68

Auto 04 09 37 78 91

Benoît Sibiodon - 07000 ST PRIEST



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX - Tél. 04 75 64 21 09

LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Nous venons de fêter, le 10 décembre 1998, le cinquantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Dans de nombreuses écoles, collèges et lycées, cette journée a été consacrée au droit de la personne humaine : une opération qui s'inscrit pleinement dans le mouvement actuel de relance de l'éducation à la citoyenneté.

Cinquante ans après sa proclamation, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reste un texte majeur par l'universalité de son message ; c'est la première référence aux libertés fondamentales qui soit commune à tous les peuples de la terre. Depuis, les garanties juridiques des droits qu'elle énonce ont fait des progrès sensibles. **Mais force est de constater que le bilan de l'application de la Déclaration Universelle dans le monde est loin d'être satisfaisant et que le combat pour les droits de l'homme reste une impérieuse nécessité.**

• Une référence pour l'humanité

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme constitue le premier texte international en la matière et l'adoption de ce texte, le 10 décembre 1948 à Paris, par la majorité des Etats qui composaient alors la toute jeune Organisation des Nations Unies reste, un demi siècle plus tard, un événement essentiel dans l'effort de protection des droits et libertés.

• Fruit d'une contribution universelle

Quelle que soit l'importance de l'Europe Occidentale et de l'Amérique du Nord dans la longue marche qui remonte aux origines même de l'humanité, il ne faut pas minimiser d'autres contributions. Pour preuve, les peuples des colonies espagnoles d'Amérique Latine luttant pour leur indépendance au XIXème siècle, tels ceux d'Argentine et de Bolivie ont, durant les phases libérales de leur histoire, adopté des constitutions affirmant leur attachement aux droits de l'homme. Celle du Mexique, en 1917, apparaît même comme un exemple particulièrement avancé quant aux droits au travail et à la protection sociale.

La Russie a apporté, elle aussi, une contribution majeure en matière de droits économiques et sociaux et a été très influente dans l'élaboration de la Déclaration, même si l'avenir n'a pas confirmé cette nation comme modèle des droits individuels.

• Droits de l'homme : un bilan loin d'être satisfaisant

50 ans après la Déclaration Universelle force est de constater que, faute d'une justice internationale, les textes de 1948 risquent d'apparaître comme des énoncés de principes de peu d'efficacité.

Face à l'inertie de nombreux états, le rôle des organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme est de plus en plus essentiel.

Les progrès réels dépendent de la volonté des citoyens et des associations qui militent pour de véritables garanties dans le respect des droits de l'homme.



Le rôle de l'éducation est, à ce niveau, capital.

L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté le principe d'une décennie mondiale sur l'éducation aux droits de l'homme (1995 - 2004). Il s'agit d'encourager les initiatives qui relient les questions de droits de l'homme à celles relatives à la démocratie et au développement de la culture de paix.

Cette démarche éducative donne du sens à la commémoration du cinquantenaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et poursuit un long chemin dont le texte de 1948 n'est qu'une étape.

Gil BREYSSE

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION EN 1999

Le décret n° 98-403 du 22 mai 1998 (J. O. du 24 mai 1998) fixe, au 8 mars 1999, la date de référence du prochain recensement de la population en métropole, dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon : les opérations de collecte des informations et la transmission des données recueillies devront être terminées **avant le 4 avril 1999** pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Le recensement vise principalement trois objectifs :

- déterminer la population légale de chaque circonscription administrative en vue de l'application des différents textes législatifs ou réglementaires qui y font référence ;
- fournir des données socio-démographiques détaillées, indispensables aux pouvoirs publics, pour de nombreuses zones géographiques ;
- constituer une base de sondage pour des enquêtes statistiques ultérieures.

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES INFORMATIONS

Le partage des responsabilités entre les maires et l'INSEE :

Dans sa commune, le maire est responsable de l'exécution du recensement. Il lui appartient d'en assurer l'organisation, dans le cadre des instructions qu'il reçoit de l'Etat.

L'INSEE est responsable de la préparation technique, du contrôle et de l'exploitation du recensement (INSEE : Institut National des Statistiques et Etudes Economiques).

Le recrutement des délégués et des agents recenseurs :

Les délégués sont recrutés et rémunérés par l'INSEE.

Les agents recenseurs ont été recrutés par le Maire (un agent recenseur pour 500 à 600 habitants).

Le secret statistique :

Les réponses fournies par la population à l'occasion du recensement sont couvertes par la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, ainsi que cela est rappelé sur les différents imprimés.

De plus, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) a été consultée. Elle a émis le 24 mars 1998 un avis renforçant la protection de la confidentialité des informations recueillies.

DETERMINATION DE LA POPULATION LEGALE

Le maire a la charge d'établir une «feuille récapitulative» de la population de sa commune : ce document devra être envoyé en même temps que l'ensemble des imprimés recueillis dans la commune. Il contient les données de population légale établies par le maire, compte tenu des imprimés collectés sur le territoire de la commune. Ces résultats ont toutefois un caractère provisoire puisque la Direction Régionale de l'INSEE :

- procédera à un contrôle de l'ensemble des documents établis par la commune ;
- ajoutera, le cas échéant, à la population légale de la commune, certaines personnes dont le bulletin (ou le nombre) parviendront directement à l'INSEE.

Le décret fixant la nouvelle population légale des communes doit être publié aux environs du 1^{er} décembre 1999.

Toutefois, dans la plupart des cas, la nouvelle population communale sera connue avant la fin de l'été 1999.

Il est utile, à ce stade, de souligner l'importance que revêt, pour la gestion communale, la connaissance du chiffre de la population : en particulier, la dotation globale annuelle de fonctionnement – c'est à dire une dotation de l'Etat qui est versée aux communes – tient largement compte de cette donnée.

Il nous a paru utile et important de vous informer de la mise en place et de l'exécution de ces opérations de recensement de la population au mois de mars prochain.

Le Maire, et le Conseil Municipal, chargés d'appliquer les instructions données par l'Etat, via le Préfet, vous demandent de réserver le meilleur accueil à «l'agent recenseur» qui sera chargé de votre secteur de résidence et qui, comme indiqué précédemment, sera tenu à la confidentialité pour tous les renseignements dont il aura pu avoir connaissance du fait de ses fonctions.

PAROLES D'ASSOCIATIONS

Informations publiées par les associations de SAINT-PIERRE

■ LES AMIS DE L'ECOLE

Cette année, au cours de l'Assemblée Générale du 29 septembre dernier, nous avons eu le plaisir de compter parmi nous 4 nouveaux membres actifs. Le Bureau a été renouvelé.

Voici sa nouvelle composition :

Présidente : Nathalie MARCHAND-FALLOT
Vice présidente : Isabelle MEUCCI
Trésorière : Agnès SIBIODON
Trésorière adjointe : Atika EL IDRISI
Secrétaire : Martine FAURE

Le prix de notre carte d'adhérent a été fixé à 70 francs et vous pouvez vous la procurer auprès d'un membre du Bureau.

Les dates que nous avons retenues pour nos manifestations cette année sont les suivantes :

- 30 et 31 janvier 1999 : concours de belote et loto
- 19 mars 1999 : le carnaval, qui se déroulera au village cette année
- 19 juin 1999 : kermesse
- Tournoi de foot (la date n'est pas encore fixée).

L'association a, comme les années précédentes, donné une subvention de 1 000 F à chaque classe, offert un spectacle et un goûter à Noël et participera aux frais des voyages scolaires.

D'autre part, nous allons financer, avec la commune, l'intervention du SC PRIVAS GYM pour un cycle de gymnastique à l'école. Nous prévoyons, également, d'acheter des logiciels éducatifs pour l'école qui s'équipe progressivement en matériel informatique.

Nous tenons à remercier tous les Saint-Priéroux pour leur fidèle participation à nos manifestations et nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 1999.

Le Bureau

*Yvonne
Coiffure*

Rue de la République
07210 CHOMÉRAC
Tél. 04 75 65 13 68

■ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La G. V. en fête ! ...

Le 2 décembre 1998 restera un grand jour pour l'association. En effet, le Bureau de la Gymnastique Volontaire avait organisé une surprise pour Ginette COSTE, notre animatrice.



La G. V. a voulu fêter les 50 ans de Ginette en invitant les licenciées, actuelles et anciennes, en lui offrant divers cadeaux, témoignage d'une grande amitié.

Rappelons que Ginette est animatrice bénévole de l'association depuis 9 ans. La G. V. a voulu lui dire un grand merci.

Pour la saison 1998/1999, la Gymnastique Volontaire compte environ 130 licenciées.

Petit rappel de nos horaires !...

- Tous les lundis :
 - de 17 h 45 à 18 h 50 : Gym douce
 - de 18 h 55 à 20 h 00 : Gym pour tous
 - de 20 h 00 à 21 h 00 : Gym tonus
- Tous les mercredis :
 - de 18 h 05 à 19 h 10 : Gym pour tous
 - de 19 h 15 à 20 h 20 : Gym pour tous
 - de 20 h 25 à 21 h 30 : Gym pour tous

Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62

CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS

BILAN ANNUEL

Au cours de l'année 1998, le Conseil Municipal s'est réuni 6 fois et a pris les décisions suivantes après délibération, à savoir :

Le 24 mars

- ACCEPTATION de l'avant-projet sommaire de la salle polyvalente pour un montant prévisionnel de 3 100 000 F - y compris l'acquisition du terrain - et son financement par un emprunt auprès du Crédit Local de France pour 1 460 000 F, en autofinancement de 250 000 F et subventions de 1 390 000 F.
- MODIFICATION de la délibération du Conseil Municipal de 13 octobre 1997 pour solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du P. D. R. (Plan de Développement Rural).
- DESIGNATION des délégués à la commission des élections des administrateurs des Centres Régionaux de la Propriété Forestière.

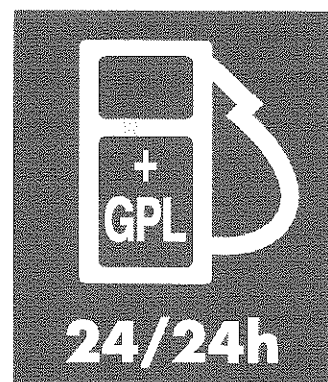
Le 15 avril

- AFFECTATION du résultat du compte administratif 1997 pour la comptabilité eau-assainissement.
- APPROBATION du résultat du compte administratif 1997 pour la comptabilité du budget général et l'affectation de celui-ci.
- VOTE du taux des quatre taxes directes.
- DECISION de l'adhésion au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) «Inforoutes».
- ATTRIBUTION des subventions C.C.A.S. / A.D.M.R. / Sapeurs Pompiers.
- INSCRIPTION des crédits de participation pour le Syndicat Intercommunal pour le développement en Centre Ardèche (SIDCA).
- CONFIRMATION de la décision d'établir une facturation semestrielle pour l'eau et l'assainissement.
- ARRET du budget primitif M14 et M49.

HYPER U

**Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30**

☎ 04 75 66 96 69



CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS

- SOLlicitation du concours de la D. D. A. F. pour la maîtrise d'œuvre en vue de la construction du réservoir de 300 m² d'eau.
- ARRET du financement de la réalisation de ce réseau.
- PRESENTATION du rapport des services eau et assainissement ainsi que celui de la collecte, le transport et la destruction des déchets ménagers.

7 juillet

- INFORMATION du Conseil Municipal sur l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres pour la construction du réservoir au Village.
- DESIGNATION d'une commission d'étude pour répondre aux problèmes de sécurité sur la route des Mines.
- ETUDE de l'avancement du Plan d'Occupation des Sols (P. O. S.).
- ELECTION des délégués municipaux pour les élections sénatoriales.

Le 4 septembre

- DEMANDE DE SUBVENTIONS :
- pour le programme 1999 des travaux d'alimentation en eau potable, notamment pour la mise en place d'un système de télégestion des sites de stockage et de distribution,
- pour le programme 1999 de l'extension du réseau d'assainissement pour répondre aux conclusions du schéma communal établi en 1997.
- PROGRAMMATION de la réalisation de collecteurs de transfert en vue de la desserte des quartiers du Bas Lignol et du Lignol.
- CONSTITUTION d'un groupe de travail pour le projet de création d'un emploi-jeune.
- ADHESION au programme d'insertion A. D. I. en participant à une opération d'emploi d'une brigade verte sur le site du réservoir de Belon pour une durée d'une semaine.

Le 22 octobre

- DECISION de recourir à un emprunt pour la réalisation de la salle polyvalente et la construction d'un réservoir au Village au taux de 4,97% sur 20 ans.
- ACCORD sur l'avant-projet sommaire des travaux d'assainissement des antennes Serre d'Ajoux et Belon et pour solliciter des subventions pour mener à bien ces travaux.
- MAINTIEN du mode de collecte et de transport des déchets ménagers : une convention a été établie avec le nouveau prestataire privé.

Le 10 décembre

- AVALISATION de la décision modificative sur les deux comptabilités, à savoir des écritures d'ordre au budget général pour un montant de 30 835 F en fonctionnement et de 14 110 F en investissement ; sur le budget eau - assainissement en section d'exploitation pour une somme de 26 966 F.
- ACQUISITION d'une parcelle de terrain quartier Les Vignes d'une superficie de 1 550 m².
- ELECTION de Monsieur Alain CHAUSSIGNAND adjoint au Maire.
- DECISION d'informer sur la prochaine enquête publique pour l'intégration d'un accès quartier Belon dans la voirie communale.

En dehors des séances du Conseil Municipal, différentes commissions se réunissent régulièrement pour préparer et mettre en œuvre les orientations et décisions municipales.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

- Finances - Budget : animée par Philippe MAZADE
- Ecole - Enseignement : animée par Alain CHAUSSIGNAND
- Urbanisme - environnement : animée par Alain CHAUSSIGNAND
- Réseaux et Services : animée par Bernard CABROL et Patrick GRANJON
- Vie Associative, Sportive et Culturelle : animée par Martine JOUAN et Danielle PONSONNET
- Travaux et Projets : animée par Philippe MAZADE
- Bulletin Municipal : animée par Laurent CHASSIGNOL

LES COMMISSIONS REGLEMENTAIRES

- C. C. A. S. : animée par Laurent CHASSIGNOL
- Commission d'appel d'offre : présidée par Yves CHASTAN

LES GROUPES DE TRAVAIL

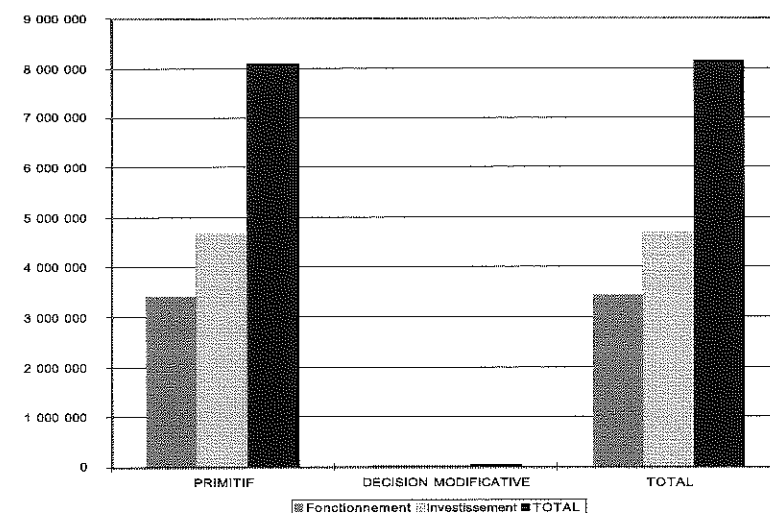
- Etude des problèmes de sécurité quartier Les Mines : animé par Bernard CABROL
- Suivi du chantier construction de la Salle Polyvalente : animé par Philippe MAZADE
- Projet création emploi-jeune : animé par Laurent CHASSIGNOL

BUDGET 1998

BUDGET GENERAL 1998 (M14)

SECTIONS	PRIMITIF	DECISION MODIFICATIVE	TOTAL
Fonctionnement	3 410 608 *	30 835	3 441 443
Investissement	4 678 756	14 110	4 692 866
TOTAL	8 089 364	44 945	8 134 309

* après ajustement en juillet 1998



NOS PRIORITES D'INVESTISSEMENT EN 1998

(Budgets Primitifs et Budgets Supplémentaires confondus)

VOIRIE	380 000 F
SALLE POLYVALENTE	3 100 000 F
RESERVOIR VILLAGE	844 000 F

financées principalement par autofinancement, subventions et emprunts.



**AGNÈS
COIFFURE**

MIXTE
à domicile

Quartier Lignol
ST-PIEST
07000 PRIVAS

04 75 64 49 51

Une bonne adresse !...

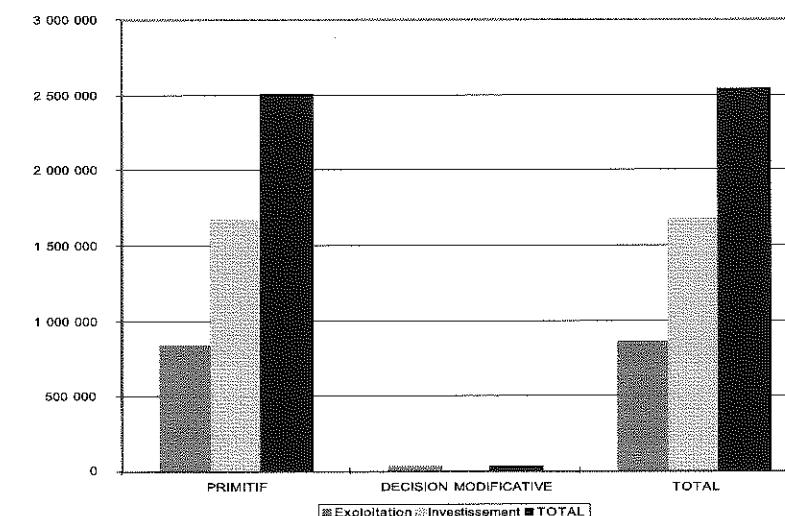
BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Francis MOURIER

3, Rue Diane de Poitiers - Tél. 04 75 64 12 15
07000 PRIVAS

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT (M49)

SECTIONS	PRIMITIF	DECISION MODIFICATIVE	TOTAL
Exploitation	834 054	26 966	861 020
Investissement	1 673 120	-	1 673 120
TOTAL	2 507 174	26 966	2 534 140



EMPRUNTS 1998

Nouveaux emprunts : 1 900 000 F sur 20 ans au taux de 4,97% (C. L. F.)
(pour les opérations salle polyvalente et réservoir eau potable).

TAXES LOCALES

ANNÉE	1996	1997	1998
TAXE D'HABITATION	9,99	10,09	10,19
TAXE FONCIÈRE (Bâti)-TFB-	15,50	15,66	15,82
TAXE FONCIÈRE (Non bâti)	78,71	79,00	79,00
TAXE PROFESSIONNELLE	7,51	7,58	7,66

**ÉLECTRICITÉ
Jacky PERRIER**

INSTALLATIONS,- DÉPANNAGES
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ALARMES

43, avenue de Coux - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 32 97 - Fax 04 75 64 42 40

MARTIN Aimé

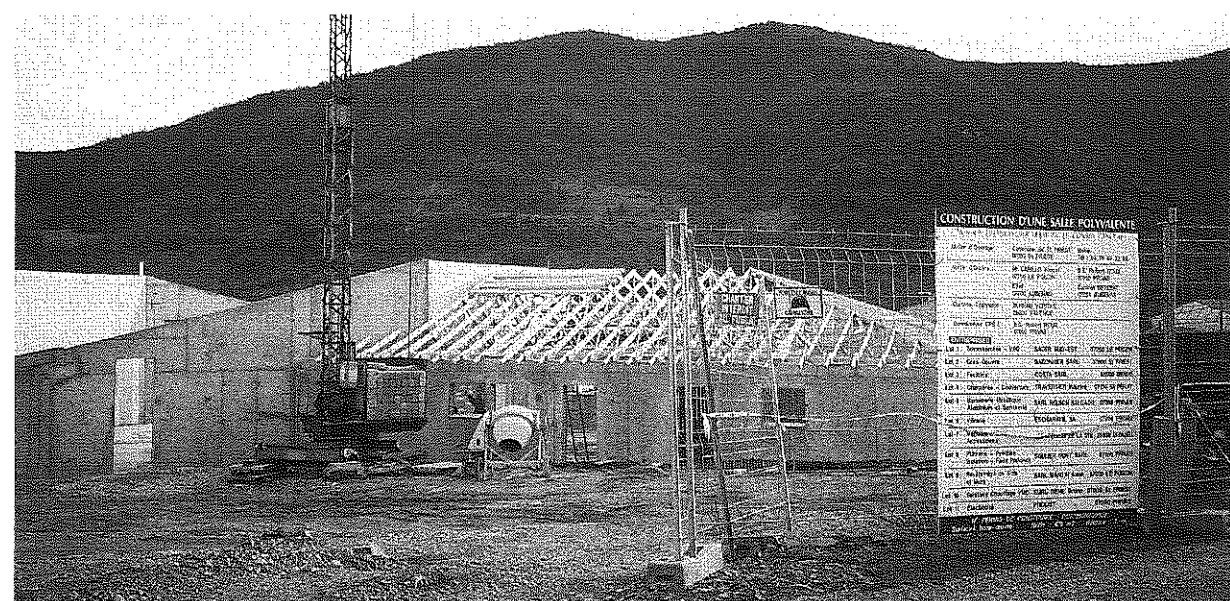
- Carrelage
- Marbrerie
- Cheminée

Z.I. - 07250 LE POUZIN

Sur rendez-vous

Tél. dom. 04 75 63 80 87 - Bur. 04 75 63 83 92
Fax 04 75 85 91 40

UNE NOUVELLE SALLE DES FÊTES



Lorsqu'un projet est lancé, il lui faut franchir de nombreuses étapes avant d'aboutir.

Adapter un bâtiment en tenant compte des souhaits exprimés par les futurs utilisateurs fut le premier souci de l'équipe municipale. Un arbitrage fut nécessaire pour faire en sorte que cet équipement soit fonctionnel, à usage polyvalent, tout en veillant à ne pas dépasser les possibilités financières de la commune.

Après sa définition architecturale, certains choix ont été opérés pour résoudre des impératifs techniques : nature des murs porteurs, de la toiture, du mode de chauffage, etc...

Le permis de construire fut obtenu et après examen des offres de marchés de travaux et confirmation des entreprises moins disantes, l'ouverture du chantier fut déclarée en septembre dernier.

Le projet se concrétisait.

Chaque semaine, les entreprises et l'architecte se retrouvent pour une réunion sur le chantier

avec le groupe de travail municipal chargé du suivi des travaux de construction.

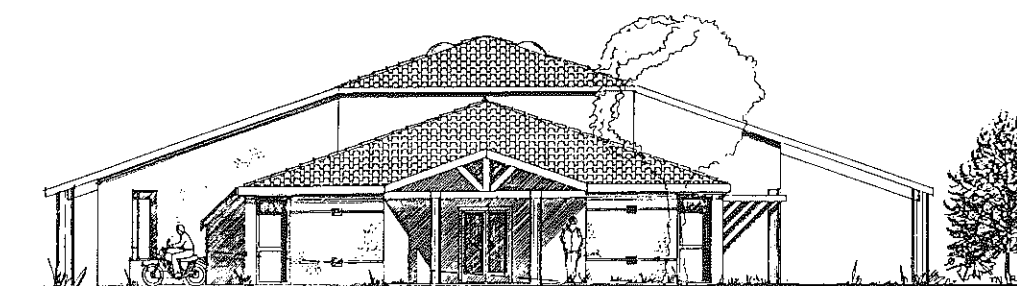
La mise en service de la nouvelle Salle Polyvalente devrait intervenir au mois de juin 1999.

Cet équipement apportera de nombreux services aux utilisateurs. Outre la salle elle-même, avec ses 400 m², plusieurs annexes intéressantes sont prévues : bar, vestiaires, cuisine partiellement équipée, réserve, chaufferie, sanitaires hommes et dames séparés, pièces de réunion.

Une scène fixe, doublée d'une scène amovible, facilitera la production de spectacles, ou servira de podium aux orchestres ou animateurs.

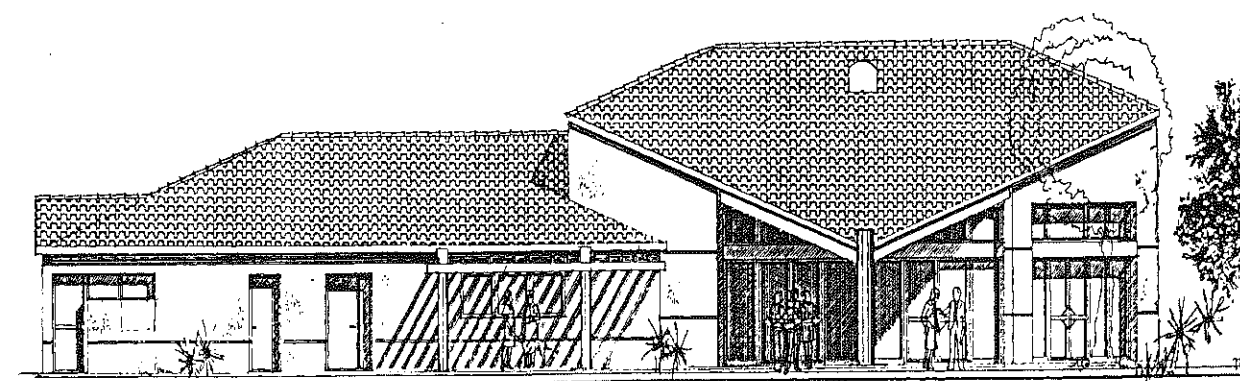
La commission "Vie Associative" se penche activement sur les détails de mise à disposition de la salle : prix de location, etc ... et élaborera un règlement d'usage pour assurer la pérennité de ce nouvel outil, très attendu par les associations et les Saint-Priérois.

UNE NOUVELLE SALLE DES FÊTES



Les entreprises qui ont été retenues pour la réalisation de cet ouvrage sont les suivantes :

Terrassement - VRD	Entreprise SACER SUD-EST	07	LE POUZIN
Gros œuvre	Entreprise BACONNIER S.A.R.L.	07	SAINT-PIERRE
Façades	Entreprise COSTA Ravalement	48	MENDE
Charpente - Couverture	Entreprise TRAVERSIER Maurice	07	SAINT-PERAY
Menuiserie métallique - Serrurerie	Entreprise Nelson SALGADO	07	PRIVAS
Vitrierie	Etablissement ESCHARAVIL	07	PRIVAS
Menuiserie	LES ATELIERS DE LA SYE	26	DIVAJEU
Plâtrerie - Peinture - Isolation	Entreprise SOULIER-DUNY	07	PRIVAS
Sanitaire - Chauffage - VMC	Entreprise Bruno RÉNÉ	07	SAINT-PIERRE
Electricité	Entreprise PROUST	07	PRIVAS
Revêtements Sols/murs	SARL Aimé MARTIN	07	LE POUZIN



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

NON STOP TOUTE LA SEMAINE

POINT DE VENTE :

Lundi au jeudi 8h45 à 19h15
Vendredi 8h45 à 19h30
Samedi 8h30 à 19h15



STATION : dont SP 98

Lundi au samedi 7h30 à 19h15
sauf vendredi 7h30 à 19h30

PRIVAS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Enrobés - Gravillonnage - Pavage - Assainissement



Z.I. Le Lac - BP 427 - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 72 88 - Fax 04 75 64 82 09

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69
Télécopie : 04 75 64 76 96

BOULANGERIE - PATISserie
ALIMENTATION

Laurent BERTRAND

Les Mines
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 04 42

ENTREPRISE
J-N PROUST

*Electricité Générale - Alarme
Détection incendie - Luminaires*

Le Lac - Route de Chomérac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 78 00 - Fax 04 75 64 24 63



Repas des Aînés

VOTRE C.C.A.S. VOUS INFORME

■ BREVE SOCIALE

Une aide financière complémentaire au remboursement de base est possible par la CPAM pour prendre en charge la réalisation de lunettes ou de soins dentaires.

La démarche doit être la suivante :

- réaliser toujours un devis, 2 comparatifs c'est mieux
- attendre la réponse de la CPAM (montant de l'aide) avant de réaliser les lunettes ou les soins dentaires.

Quelques conseils :

Choisir une monture d'environ 500 F ou des dents en résine, jamais en céramique, pour être sûr d'avoir une aide.

Si "les choix sont plus luxueux", la demande est refusée. Dans tous les cas, s'adresser au guichet de la CPAM pour la demande.

Adresse utile : Centre Médico-Social
boulevard Lancelot à PRIVAS
tél. : 04 75 66 74 10
ouvert de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Madame GAVIN - assistante sociale - vous rencontre sur rendez-vous.

■ REPAS DES AINÉS

Près de 70 aînés se sont retrouvés au repas du 2 décembre, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse.

Cette année, un sympathique couple de ROIFFIEUX poussait la chansonnette pour la joie de tous.

Tout le monde a apprécié, comme l'année dernière, le repas de fête concocté par M. ASTIC :

- Assiette de crudités et Charcuterie - Turban de Plie - Biche et la traditionnelle Bûche avec le verre de l'amitié : la Clairette de Die.

Les plus de 70 ans qui n'ont pu se déplacer, ont reçu des membres du C. C. A. S. une composition de plantes ainsi qu'une boîte à café garnie de nougats et de bonbons ; de leur côté, les couples du même âge, ont reçu un panier garni avec foie gras, bouteille de vin fin, ainsi que la boîte à café garnie.

■ CENTRES AERES

Près d'une vingtaine d'enfants ont pu bénéficier de l'aide du C. C. A. S. pour aller, cet été, dans les Centres Aérés de PRIVAS et de FLAVIAC.

Nous vous rappelons qu'une aide est attribuée pour "gommer" la différence de tarif appliqué aux personnes n'habitant pas les communes des Centres Aérés (PRIVAS et FLAVIAC), selon un quota fixé à :

15 jours par enfant et par an pour les Centres Aérés et 10 heures par enfant et par an pour la Halte-Garderie de PRIVAS.

■ UNE ASSOCIATION A VOTRE SERVICE : ASSOCIATION ESPOIR - POINT CONTACT SOLIDARITE

Le Point Contact Solidarité accueille, informe, écoute et oriente toute personne en difficulté grâce à la dynamique du partenariat entre professionnels et bénévoles.

L'association E. S. P. O. I. R. (Ecoute - Solidarité - Parole - Optimisme - Individualité - Respect) propose un accueil journalier, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Deux travailleurs sociaux sont à la disposition du public, afin d'envisager des solutions aux problèmes rencontrés.

Le logement, la santé, la régularisation des droits, l'administratif... sont autant de tâches courantes effectuées au Point Contact Solidarité. Cependant, la préoccupation de base reste axée sur l'écoute, l'expression de soi et l'émergence des problématiques individuelles.

Un service spécifique et adapté accueille les jeunes de 15 à 25 ans.

Tout entretien est gratuit et anonyme, tout comme l'ensemble des services proposés : douche, lave-linge, sèche-linge, dépannage alimentaire et vestimentaire.

ESPOIR A BESOIN DE BENEVOLES ET DE BONNE VOLONTE

Si vous souhaitez contribuer à la lutte contre l'exclusion et la précarité, et aider les personnes en difficulté, vous pouvez participer à cette action, en devenant bénévole ou en envoyant un don (un reçu fiscal vous sera envoyé).

Allo : 04 75 64 70 9 7
2 boulevard des Mobiles 07000 PRIVAS

■ REMERCIEMENTS

Un grand merci aux jeunes mariés de la commune qui ont pensé au C. C. A. S. ce jour-là :

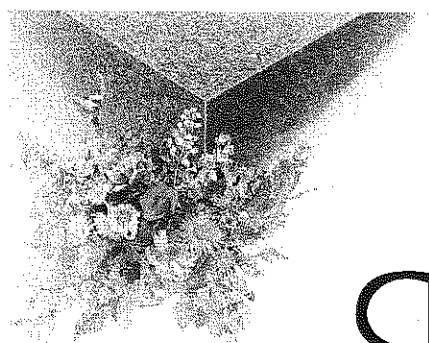
Catherine AUGERAS et Laurent JAGER
Geneviève BIERLEY et Jean BERCO

et aux autres donateurs :

Pierre-Michel SEVEYRAC
et les Associations de SAINT-PRIEST

Toute l'équipe du C. C. A. S. est à votre disposition toute l'année pour vous écouter, vous informer et vous aider. N'hésitez pas à nous contacter, soit en nous écrivant, soit en nous contactant par le biais de Mme JOURDAN à la mairie.

L'animateur : Laurent CHASSIGNOL



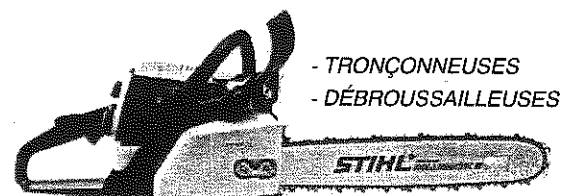
ROBLOT
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Hommage à ceux qu'on aime

7, rue A Chambouleyron
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 65 85 85

QUINCAILLERIE BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 57

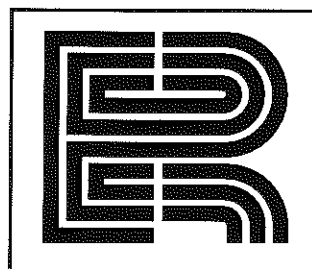


- TRONÇONNEUSES
- DÉBROUSSAILLEUSES

STIHL®

N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE



rampa
entreprises

Canalisations sous pression - Assainissement - Feeder de gaz -
Lignes aériennes et souterraines - Télécommunications -
Electrification rurale - V.R.D. -
Préfabrication

07250 LE POUZIN - B.P. 14 - Tél. 04 75 85 90 90
Fax 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

IL Y A 80 ANS ... FINISSAIT LA GUERRE 1914-1918

Des traces indélébiles de ce douloureux épisode de notre siècle resteront à jamais marquées sur la commune.

Il n'y a qu'à observer le monument aux morts pour s'en convaincre.

Quarante-quatre noms y sont inscrits. Quarante-quatre Saint-Priéroux, morts pour la France.



Et que dire des blessés ! Ayons une pensée, non seulement pour ceux qui sont revenus meurtris dans leur chair par des éclats d'obus, par des



balles ou par des coups de baïonnettes, mais aussi pour ceux qui sont rentrés chez eux malades :

- Malades après avoir été gazés,
- Malades de tuberculose ou de bronchite purulente, après avoir séjourné des jours durant, mouillés, sous la pluie et nourris de soupe froide.

Et pourtant ! En 1912, date de la dernière révision des listes électorales avant "La Grande Guerre", la commune comptait 273 hommes de plus de 21 ans, c'est à dire en âge de voter (à cette époque, seuls les hommes avaient le droit de vote).

180 d'entre eux environ furent enrôlés pour combattre, c'est dire si le village s'est vidé de ses forces vives.

44 sont morts, nous l'avons dit.

56 hommes de la commune seront prisonniers et conduit comme tels en Allemagne.

66 d'entre eux ne seront pas reconnus blessés de guerre, mais, après avoir vécu l'enfer de cette guerre, leur esprit n'était plus le même.

Non, aucun ne fut épargné !

Alors, la commémoration d'un tel armistice ne doit pas s'oublier...

Pierre GUIGUET



SERRURERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE
FERRONNERIE

Maurice VIDAL

Les Vignes
07000 Saint-Priest
Tél. 04 75 64 38 47

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

Pâtisserie Joël PATOULLARD

Meilleur Ouvrier de France

10, rue de la République

07000 PRIVAS

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 65 87 57

**TOUS LES MATÉRIAUX
DU BÂTIMENT**

GROS ET DÉTAIL

Ouvert du lundi
au samedi midi

lacroix matériaux

Points de vente :

Z.I. Privas
Tél. 04 75 64 33 11
Fax 04 75 64 51 84

Z.I. Le Pouzin
Tél. 04 75 63 80 29
Fax 04 75 85 97 50

SACER

SUD-EST

Travaux routiers
Travaux particuliers
Tennis et Terrains de Sports

Agence du **POUZIN**
Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
© 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88



Société des Transports G. BERNARD

Services réguliers : la Région Parisienne, toute la France et l'Europe.

TRANSPORTS RAPIDES • TOUS TONNAGES - TOUTES DIRECTIONS
AFFRETEMENT FRANCE - ETRANGER

Siège Social - Entrepôts et Bureaux :
Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 02 22 - Fax 04 75 64 80 39

INFORMATIONS PÊLE-MÊLE...

■ LE P. O. S.

L'étude du Plan d'Occupation des Sols sur le territoire de la commune de SAINT-PRIEST entre dans sa phase finale.

En effet, après plusieurs réunions de la commission d'urbanisme avec le bureau d'étude chargé de ce dossier, l'ensemble du Conseil Municipal réuni le 7 juillet dernier a voté la délibération arrêtant le projet du P. O. S.

La consultation de l'ensemble des organismes publics ainsi que des communes limitrophes est en cours. Elle permettra de recueillir leurs observations avant que le projet définitif ne soit proposé à l'enquête publique, éventuellement amendé, avant approbation et publication.

■ PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal a été convié à une petite réception de fin d'année. A cette occasion, Yves Chastan, qui a souligné la conscience professionnelle des agents, a remis à chacun un colis de produits sélectionnés par l'association Goûtez l'Ardèche

■ ORDURES MENAGERES

1998 L'année s'est terminée par le départ en retraite de Monsieur René DURAND qui a effectué la collecte des déchets ménagers de notre commune pendant 25 ans. Il a accompli cette tâche, souvent ingrate, avec ponctualité et sérieux ; nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

1999 Dans sa séance du 22 octobre 1998, le Conseil Municipal a choisi un nouveau prestataire de service.

Les trois candidatures déposées ont été étudiées et c'est finalement celle de Monsieur Guy FAURE du quartier Cheylus qui a été retenue.

Nous espérons que les Saint-Priéroux seront vigilants pour faciliter son travail.

Quelques petites modifications d'horaires de ramassage seront apportées courant février ; vous en serez informés le moment venu.

Nous vous rappelons que le verre doit être placé dans les conteneurs prévus à cet effet (devant la salle des fêtes au Village et au carrefour de la route des Mines).

■ DECHETTERIE

La commune de SAINT-PRIEST adhère à la déchetterie EMCO - Z. I. Le Lac à PRIVAS.

Compte tenu du changement de prestataire de service de la commune de PRIVAS, la Société EMCO a été amenée à apporter des modifications dans les horaires d'ouverture de la déchetterie.

Nous vous demandons de bien vouloir noter les nouveaux horaires mis en place :
le vendredi de 13h30 à 16h30
le samedi de 9h00 à 12h00

■ ECLAIRAGE PUBLIC

Programme 1998

Le renforcement de l'éclairage public Route des Mines a été réalisé au moyen de luminaires avec des ampoules sodium ; une lanterne supplémentaire a été installée Montée de l'Eglise côté mairie.

Le coût de ces travaux s'élève à 14 800 F subventionné par le Syndicat Départemental d'Electricité (S.D.E.) à hauteur de 7 400 F.

■ TELETHON 1998

La commune de SAINT-PRIEST fait partie des 16 communes des vallées Ouvèze et Payre qui se sont réunies pour proposer des animations destinées à récolter des fonds pour financer la recherche concernant les maladies génétiques.

Cette année, une soirée a été organisée par la Gymnastique Volontaire, à la Salle des Fêtes, le vendredi 4 décembre dernier. A 20h00 la caravane du TELETHON a permis aux élus de forger le «maillon» de SAINT-PRIEST, auquel sont venus s'accrocher les maillons vendus aux habitants : ceci afin de réaliser une immense chaîne de solidarité intercommunale. A 20h30, danses folkloriques du groupe de la Fête des Sources et démonstration de gymnastique avec step par les adhérentes de la G. V. ont permis aux 140 spectateurs de passer un agréable moment. Le samedi 5 décembre, c'est une randonnée pédestre qui a entraîné une quarantaine de marcheurs vers le pôle de CHOMERAC, à travers les magnifiques paysages du plateau des Gras.

■ REMERCIEMENTS

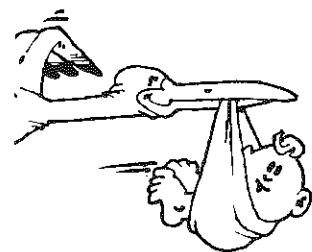
La commune devait acquérir une parcelle de terrain, au quartier Les Mines, devant servir pour les réseaux d'eau et de voirie. Nous remercions vivement Monsieur et Madame Roger GUERRAZ de leur générosité : Ils ont cédé, à titre gracieux, le terrain à la commune de SAINT-PRIEST.

■ DEGRADATIONS AU STADE

Depuis quelques mois, de nombreuses dégradations ont été commises au stade, sur les bâtiments communaux. Des individus s'introduisent sur le terrain de tennis en escaladant le grillage, en le découpant ou en fracturant la serrure.

Rappelons que le prix à l'année permettant la pratique de ce sport est à la portée de toutes les bourses (100 F environ pour un jeune). C'est avec plaisir que Patrick MARTIN, président de l'Association TENNIS, accueillera de nouveaux adhérents.

ETAT CIVIL 1998



NAISSANCES

DEFUDE Damien, Le Fournier, le 22 février
 REYNIER Jason, Le Lignol, le 21 mars
 LEONOR Robbin, Le Lignol, le 4 avril
 SOULAVIE Clément, La Condamine, le 3 juillet
 PIZON Mathis, Les Mines, le 4 juillet
 CHAREYRE Léa, Les Andrauds, le 18 juillet
 REYNIER Brice, Le Serre d'Ajoux, le 7 août
 DANIEL Tao, Les Mines, le 18 septembre
 MEUNIER Julien, Chalamon, le 24 septembre
 LÉVÊQUE Perrine, Le Lignol, le 26 septembre
 REYNIER Dylan, Le Serre d'Ajoux, le 24 octobre
 REYNIER Kévin, Le Serre d'Ajoux, le 24 octobre
 MARTIN Laura, Le Village, le 9 octobre
 CHAMBON Laetitia, Hameau de La Garde, le 25 novembre

MARIAGES

IPEKDJIAN Christophe et BARSUMIAN Catherine, le 11 avril
 QUÉRIAT André et BERTHON Sophie, le 2 juillet
 ARLAUD Olivier et MASTROPASQUA Laurence, le 11 juillet
 JAGER Laurent et AUGERAS Catherine, le 13 juillet
 MOUNIER Jean et COQUELET Nathalie, le 22 août
 DURAND Pierre et BERNARD Annick, le 5 septembre
 CHIFFE Bernard et BONNOT Stéphanie, le 24 octobre
 BERCQ Jean et BIERLEY Geneviève, le 26 décembre

DÉCÈS

GINEYS André, Les Mines, le 11 janvier
 FARCY Christian, Le Bas Lignol, le 30 janvier
 GEAY Daniel, Les Richards, le 3 avril
 VIDAL René, Le Devès, le 4 mai
 RATTE Bernard, Gouvernas, le 1^{er} août
 CANNARD René, Les Vignes, le 30 octobre
 BACONNIER (CHANÉAC) Maria, Le Village, le 11 décembre
 DEVES (LÉVÊQUE) Victoria, La Forge, le 22 décembre



imprim'express

l'impression numérique !

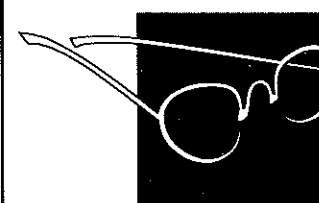
Toute la photocopie noire ou couleur
 sur matériels connectés :
 livres à la demande, catalogues, ...

L'infographie, la retouche de photos, ...
 L'imprimerie rapide...

Photocopies de plans
 Impression sur tee-shirt, puzzles, tapis souris...

**Posters couleur à l'unité jusqu'à 80 x 120 cm
 d'après vos photos ou vos fichiers informatiques**

6, avenue de Chomérac
 07000 PRIVAS - ☎ 04 75 64 33 36 - Fax 04 75 64 79 31
 E-mail : imprim.express@inforoutes-ardeche.fr



OPTIQUE



SURDITÉ



CONTACT

Bochet

Jean Marget
 Jacques Mazouiller

12 - 16 Cours de l'Esplanade - PRIVAS
 Tél. 04 75 64 11 65 - Fax 04 75 64 86 16

L'image de qualité doit se mériter, non se décréter

Pour vos yeux, nous concilions :

*le charme
avec
l'efficacité...*

*... la beauté
avec
l'acuité...*

**...et le meilleur résultat
...avec le plus juste prix.**

Silhouette

Jérôme et Vincent FLÉCHON

OPTILUX

*opti***Look**

4, Rue de la République
Tél. 04.75.64.24.24

à Privas

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04.75.65.87.47